

## COMPOSITION DE PHILOSOPHIE

### ÉPREUVE COMMUNE : ÉCRIT

Emmanuel CATTIN, Philippe DUCAT, Marie GAILLE, Alain PETIT

Coefficient : 3 ; durée : 6 heures

#### Sujet : La justification

La question proposée à la réflexion des élèves aura, cette année encore, donné lieu à certains textes tout à fait remarquables par leur liberté, leur sobre rigueur, l'engagement dans l'effectivité de la pensée qu'ils ont su manifester à chaque instant. « La justification » aura aussi plus simplement mis en évidence chez bon nombre de candidats le sérieux d'une préparation pleinement, réellement assumée à l'épreuve de philosophie, autorisant pour la suite les espoirs les mieux fondés. Pour cette raison la Commission veut redire combien elle fut parfois impressionnée, jusqu'à attribuer la note exceptionnelle de 20 à un travail qui brillait par la personnalité et la radicalité de la réflexion qu'il menait, et jusqu'à donner quelques autres notes excellentes à des copies qui, à chaque fois, faisaient preuve d'une sorte de rigueur classique dans l'analyse des concepts et d'une originalité qui les singularisait, attestant toujours qu'à l'évidence *quelqu'un*, ici, pensait. Les notes de 19, de 18, de 17 (2), de 16 (4), un assez grand nombre de notes égales ou supérieures à 12 (66), sont l'indice que l'épreuve fut dans l'ensemble bien préparée. Toutefois la question, et le travail d'approche qu'elle nécessitait par son énoncé nominal, aura aussi jeté certains élèves dans une difficulté qu'ils n'ont pas toujours su dénouer ou éclairer. Il faut ainsi revenir sur quelques conditions initiales dont l'oubli fragilisera tellement toute tentative de réflexion que celle-ci n'aura alors plus guère de chances de se distinguer.

Les premières sont matérielles. En quelques mots : une présentation claire, un sens de la composition de la page, une écriture qui, pour n'être pas nécessairement facile, doit toujours rester accessible à des lecteurs d'ailleurs entraînés, une encre elle-même assez foncée, sont toujours préférables au contraire. Surtout, une langue correcte est une condition rigoureusement indispensable. Mais venons-en à l'essentiel.

Question en forme interrogative ou énoncé seulement nominal, le sujet appellera toujours une élaboration tout à la fois personnelle et fondée, s'il s'agit d'atteindre un questionnement maîtrisé et parfaitement concerté. Mais l'énoncé nominal, parfois justement déconcertant, exigera, peut-être tout particulièrement, une grande attention dans l'orientation première, sur laquelle nous voudrions insister, car, très sensible ici, elle concerne bien au fond toute question.

Avant tout, le premier regard sur le sujet doit rester absolument *ouvert* : c'est en ces premiers instants, toujours absolument décisifs, que la précipitation fera les plus grands dommages. La mise en œuvre doit être à la fois inventive, pénétrante et patiente : inventive ou même ingénieuse, elle découvrira *différentes* possibilités de pensée et *plusieurs* aspects de la question, entre lesquels elle fera pourtant tout aussitôt les premiers rapprochements. Le moment des *distinctions* initiales est à cet égard irremplaçable, et l'on encouragera les élèves à s'y exercer particulièrement à partir des sujets proposés au cours des années passées. Le coup d'œil vif et sagace appelle lui aussi une formation, un entraînement, un aiguisement. Pénétrante et patiente, la réflexion initiale suivra les voies découvertes pour aller jusqu'à une profondeur elle-même créatrice : cette vertu de l'approfondissement, selon laquelle elle

s'attardera bientôt sur ce qu'elle a d'abord pris en vue, plutôt que de passer d'une question à l'autre sans en tenir aucune, est la condition pour qu'un chemin s'ouvre vraiment, plutôt qu'une rafale de questions qui n'en forment jamais une seule. Les distinctions premières doivent bien ainsi constituer un unique questionnement allant s'approfondissant, par paliers, par tournants, renversements, variations du regard. Une grande liberté est toujours laissée à ce regard initial, et, une fois pour toutes, *la Commission proposant un sujet n'aura jamais d'arrière-pensée*. Les sujets demeurent ainsi eux-mêmes absolument ouverts à toute décision fondée venant d'un esprit qui considère attentivement, sans perdre aucune de ses dimensions essentielles, la question proposée.

Tout ce premier travail, nous y insistons à nouveau, aussi libre doive-t-il demeurer, et précisément en vue d'accéder à cette liberté, présuppose la familiarisation la plus patiente — et en effet nécessairement assez longue — avec *les textes de la tradition philosophique* (et ceux-là avant tout) : seule la lecture attentive et suivie des livres eux-mêmes, le contact direct avec les œuvres, tel qu'il est d'abord rendu possible par les professeurs, vient, non pas seulement attester, mais *accomplir* l'engagement dans l'effectivité que nous évoquions pour commencer. La Commission saura toujours discerner, par-delà les maladresses formelles ou même les défaillances de la mémoire, si ce travail a été ou non réalisé, car sa nature, formatrice et transformatrice, est telle qu'il ne peut pas ne pas transparaître. L'étude des classiques, antiques ou contemporains, demeure inconditionnellement requise, puisque philosophiquement ils sont tous présents.

La question et ses distinctions, ainsi adossées à tout le travail conduit, au moins deux années durant, sur les textes, doivent à *partir d'elles-mêmes* engendrer un plan, où il s'agira alors de bâtir. Seule la réflexion première donnera naissance à un plan lui-même fondé, et naturel au moins en ceci que rien ne s'y trouvera contraint. Les plans tombés du ciel, et sans nécessité, seront toujours à côté de la question, dont le déploiement sera par conséquent nécessairement fragilisé. En ce sens, rien ne sera aussi décisif que l'introduction, même si le développement — mais au fond encore par les vertus de celle-là lorsqu'elle aura été bien conduite — est lui aussi créateur, bien loin de se laisser reconduire à la morne déclinaison de ce qui serait déjà joué.

« La justification » aura d'abord ainsi placé les candidats devant la difficulté d'accéder à une vue à la fois étendue et unifiante des différentes significations engagées. Etendu, ce regard devait tenir en son rayon à la fois les problèmes de la rationalité, en ses dimensions théorétique et pratique, et, les recoupant plus ou moins, ceux de la justice, elle-même considérée dans les différents domaines où elle reçoit un sens, qu'il s'agisse du droit, de la morale, de la religion. Dans une vue unifiante, il s'agissait pourtant de ne pas s'en tenir sans question aux frontières, et de faire varier un concept suffisamment fort pour que les sens discernés apparaissent comme autant d'inflexions possibles de celui-ci, ou, au contraire, dans le tranchant clair d'une opposition elle-même irréductible à ce qui fut d'abord entrevu. Il reste possible, à cet égard, que les candidats se trouvent un jour confrontés sur le chemin qu'ils ont choisi à une aporie indépassable, qui doit alors être mesurée en toute son amplitude, et fermement mise en place. On sera toujours plus sensible aux différences nettement et fermement tranchées qu'aux conciliations fabriquées. Concernant « La justification », si une limitation est apparue dans le discernement de l'horizon ouvert par la question, c'est bien celle qui aura d'emblée orienté trop de descriptions vers une dimension exclusivement psychologique, en tout état de cause très insuffisamment radicale : la justification, confondue avec l'autojustification, sombrait alors dans les abîmes d'une culpabilité dont elle devenait le signe, pour l'édification des consciences. Mais cette voie restait inéluctablement décevante, ne sortant guère des lieux les plus communs et pourtant — ou par là même — les moins assurés. Si la description de l'expérience, y compris psychologique, est toujours précieuse,

lorsqu'elle est conduite avec attention, fidélité et méthode, la distance est toujours requise avec la prétendue clairvoyance d'un désir immodéré de juger et surtout d'en finir au passage avec les questions. Beaucoup plus respectueux de l'expérience sera le regard qui recueille ce qui se montre en elle sans intervenir du haut d'aucune sorte de tribunal, que la philosophie n'escaladera jamais sans manquer à sa plus propre et difficile vocation.

Les travaux les plus solides se sont engagés plus résolument dans les difficultés entourant les concepts de vérité et de certitude, les questions de l'argumentation, du pluralisme ou de la conviction, qui ont parfois donné lieu à de bonnes analyses. Les conditions de la justification rationnelle ont cependant souffert d'une indifférenciation qui ne prenait pas la peine de distinguer les différentes voies de la preuve ni les degrés de la certitude, comme elle n'entraînait guère dans les difficultés de la délibération morale ou le sens même d'une décision, encore moins du décisionnisme. Les concepts de fondement et de fondation, l'horizon même du principe de raison, ne furent que rarement considérés. Les tentatives d'étudier les différents types de jugements, qu'elles soient conduites sous les auspices de Kant ou dans une inspiration weberienne, auront parfois ouvert quelques perspectives lumineuses. Dans l'ensemble pourtant Kant et son impératif auront souffert, là où précisément toute édulcoration a la portée immanquable du contresens. La *République* ou le *Criton* platoniciens font quelques apparitions, mais la familiarité avec Platon reste elle aussi beaucoup trop rare, comme nous l'avons déjà noté l'an passé. Aristote et Plotin jettent parfois un éclat remarquable sur des analyses morales qu'ils assurent, au sens alpin du mot, en les libérant justement de toute allégeance aussi convenue qu'inaperçue. Parmi les travaux, les plus radicaux et aussi les mieux instruits sont allés jusqu'à la portée majeure d'une justice ne concernant plus seulement les actes, mais l'existence entière, ou jusqu'à la grâce paulinienne, luthérienne ou pascalienne. Il va absolument de soi que rien ne sera jamais présupposé à cet égard sinon la culture historique élémentaire. En revanche, la Commission rappelle justement à cette occasion qu'une familiarité avec l'histoire sera loin de rester sans effet sur l'appréciation philosophique de la réalité des concepts que la philosophie a placés en libre discussion. Un texte aussi historiquement décisif que l'*Épître aux Romains* demeure presque entièrement méconnu. Il pouvait ici s'agir de la religion, mais tout autant du droit. Les principes les plus simples de la procédure juridique n'ont pas vraiment fait l'objet d'un examen philosophique, et les analyses historiques des grands procès ne furent pas toujours menées avec beaucoup de fécondité pour la réflexion. La Commission a déjà fait valoir d'autre part la nécessité de trouver la bonne distance avec les sciences humaines quelles qu'elles soient : leur présence est pour bon nombre de sujets la marque d'une attention à ce qui est réellement en question, mais leur intervention non méthodique et non maîtrisée porte aussi le risque d'un relativisme noyant la rigueur de tout concept, ou d'un glissement plus ou moins conscient sur un terrain où toute analyse philosophique a disparu.

Kierkegaard et Nietzsche sont eux aussi entrés en scène, mais rarement la puissance et le tranchant de leur pensée auront trouvé l'écho qu'il était possible d'en attendre. Un enseignement à cet égard se laisse peut-être dégager. Dans l'ensemble, les candidats ne font guère suffisamment droit à la radicalité, critique et même parfois dévastatrice, de la pensée philosophique. Autrement dit, tout est pacifié, tranquilisé, ensommeillé. Que l'on nous entende bien : il ne s'agit pas de verser dans une vaine et fausse dramatisation. Il ne s'agit pas davantage de surestimer la résonance mondiale du concept. Il s'agit seulement de garder à chaque fois devant les yeux la réalité de ce qui est en question dans l'idéalité et l'abstraction des concepts, et qui, lui, n'est jamais abstrait. Ainsi, toute question proposée sera toujours ce qu'il est possible d'appeler, très simplement, *une vraie question*, et non pas de celles dont on disputerait sans fin dans les Ecoles dans la mesure même où elles n'auraient aucune autre sorte de présence. Au reste, la philosophie n'en a jamais connu de telles. A chaque fois, le

candidat aura à se mesurer à cette vérité-là, à la considérer, tout ensemble, avec le sang-froid et le calme que demandait Leibniz et l'engagement total qu'aura fait valoir Nietzsche.

C'est là le trait sur lequel nous aimerions refermer ces considérations : la finesse des distinctions est appelée à ne jamais oublier ce qui est vraiment en question. Les meilleurs travaux mettent en présence de la vie même, réfléchi dans la clarté des concepts. Les pensées de la tradition y deviennent elles-mêmes pensantes. « La justification » aura donné lieu à quelques-uns de ces très beaux exemples de l'excellence philosophique, où chacun trouvera un encouragement durable et la confiance requise, lui donnant occasion de s'estimer lui-même digne d'y atteindre.